

A. Michaux

Avocat

152, Rue Faidherbe

1906

Boulogne-s/Mer, le 5 av

R. 21.4.

12

Affaire Neysmans

Cher Monsieur

Veuillez vous avoir l'obligeance de me
communiquer la lettre de M Neysmans
en date du 4 mai 1911, lettre où il accepte
vos conditions mais en stipulant 3 f
au lieu de 2 f 50 -

Si vous ne tenez pas à vos départs de l'original
la copie me suffit mais elle est indispensable
pour que je me fasse une opinion sur votre
différent - M Neysmans n'a pas une copie
exacte de ce qu'il écrit.

Le plus tôt après réception j'écrirai à
votre arbitre dans l'espoir de vos concilier

Bien à vous

Michaux

J'ai fini ce soir ma brochure et
j'espère vous en envoyer un exemplaire
demein. Vous verrez que j'ai bien
travaillé pour l'Académie, je lui
fais la meilleure de toutes les réclames
pour attirer les esperantistes et les
idistes en leur laissant espérer qu'ils
pourront faire triompher leurs idées ou
se concilier sur votre terrain sans
humiliation. J'ai critiqué un peu M
Basso parce qu'il peut nuire à votre
idée en lançant un journal de nous
sans un projet qui n'est approuvé que
de 2 ou 3 personnes. Il prétend
avoir consulté tous les éminents interlan-
guistes mais il ne cite pas un nom
sauf notre ami Neysmans qui se
lance de ce côté par contrainte
comme Courat a du côté Rosenberger
contre vous. Tout cela est de la
petite politique !!

Bien à vous

Ray